

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

Avec l'Université d'Évry, construisons le futur de votre entreprise



université
PARIS-SACLAY

Acteur essentiel de la formation supérieure sur le territoire sud francilien, l'Université d'Évry est aussi tournée vers les défis de la professionnalisation et le lien avec les entreprises. Elle est d'ailleurs l'une des universités **les plus professionnalisantes d'Île-de-France avec 22% d'étudiants en filières par apprentissage.** Nos formations de bac +2 à bac +8 s'adaptent aux enjeux de demain et aux attentes des entreprises.

Pour consolider cette ambition et notre développement, choisissez d'affecter à l'Université d'Évry votre taxe d'apprentissage « Hors quota » en catégorie A ou B. Ce faisant, vous impliquerez votre entreprise dans la formation de vos futurs collaborateurs, vous accompagnerez notre université dans sa stratégie de développement, vous contribuerez à son rayonnement et vous deviendrez un acteur clé de la réussite de nos étudiants.

Nous vous invitons à remplir notre formulaire en ligne et à affecter votre TA vers les formations de votre choix, ce **avant le 28 février 2019.** Nous vous remercions du soutien et de la confiance que vous accordez à notre établissement et à ses formations.

Patrick Curmi
Président
de l'Université d'Évry

Samir Otmane
Vice-Président en charge
des relations entreprises
et monde économique

Olivier Connessons
Chargé de mission
Taxe d'apprentissage

Informations sur www.univ-evry.fr

Un guichet unique à votre écoute

Le pôle REME (Relations Entreprises et Monde Economique) de l'Université d'Évry est dédié à votre écoute tout au long de l'année : pour tout projet n'hésitez pas à le solliciter. Venez rencontrer nos étudiants et jeunes diplômés, nos enseignants-chercheurs, et nos doctorants. Vous aurez ainsi l'opportunité de diffuser

vos offres de stages, d'alternance et d'emplois, de répondre à vos besoins de formations pour vos salariés, valoriser votre marque dans notre université et auprès de nos partenaires.

Nous contacter



Nos Formations habilitées à recevoir la taxe d'apprentissage

SCIENCES, TECHNOLOGIES ET SANTÉ

DUT (Diplôme universitaire de technologie) **Cat. A**

- Sciences et génie des matériaux
- Génie électrique et informatique industrielle
- Génie mécanique et productique
- Qualité logistique industrielle et organisation
- Génie thermique et énergie

DEUST (Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques) **Cat. A**

- Animation et gestion des activités physiques sportives ou culturelles

Licence professionnelle **Cat. B**

- Métiers de l'industrie aéronautique

Licences **Cat. B**

- Mathématiques
- Informatique
- Physique chimie
- Sciences de la vie
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Sciences pour l'ingénieur

Master Évry **Cat. B**

- Génie mécanique

Master Paris-Saclay **Cat. A**

- Bioinformatique
- Biologie intégrative et physiologie
- Biologie Santé
- Électronique énergie électrique automatique
- Ingénierie des systèmes complexes
- Informatique
- Mathématiques et applications
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Sciences et génie des matériaux

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

DUT (Diplôme universitaire de technologie) **Cat. A**

- Gestion logistique et transport
- Techniques de commercialisation
- Gestion des entreprises et des administrations

Licence professionnelle **Cat. B**

- Métiers de la communication chargé de communication

Licences **Cat. B**

- Droit
- Administration économique et sociale
- Administration économique et sociale parcours gouvernance et encadrement des organisations
- Économie et gestion

Master Évry **Cat. B**

- Administration et échanges internationaux parcours coopération et solidarité internationale
- Justice procès procédures

Master Paris-Saclay **Cat. A**

- Droit de la santé
- Droit des affaires
- Droit européen
- Droit international
- Droit public
- Finance
- Innovation entreprise et société

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Licences **Cat. B**

- Histoire
- Sociologie

Master Paris-Saclay **Cat. A**

- Histoire
- Sociologie

ARTS, LETTRES ET LANGUES

Licences **Cat. B**

- Arts du spectacle
- Langues étrangères appliquées

Master Évry **Cat. B**

- Langues étrangères appliquées
- Musicologie

Master Paris-Saclay **Cat. A**

- Musicologie

AUTRES DOMAINES

DUT (Diplôme universitaire de technologie)

- Gestion des entreprises et des administrations option gestion comptable et financière
- Gestion des entreprises et des administrations option gestion et management des organisations
- Gestion des entreprises et des administrations option gestion des ressources humaines

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (E.S.P.E)

Master Évry **Cat. B**

- Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation 1^{er} et 2nd degrés

COMMENT EFFECTUER VOTRE VERSEMENT ?

Date limite de versement : jeudi 28 février 2019

HORS QUOTA

Contactez votre organisme collecteur agréé (OCTA) qui vous fournira un bordereau de versement. Adressez-lui votre versement en spécifiant clairement votre choix de nous soutenir.

Les informations nécessaires sont :

- pour les formations de l'Université d'Évry : le code **UAI 0911975C**
- pour les masters en partenariat avec l'Université Paris-Saclay : code **UAI 0912330N**
- le nom de la formation choisie en page précédente
- la catégorie A pour les formations jusqu'à bac+2 ou la catégorie B pour les formations de bac+3 à bac+5

Remplir la promesse de versement

Cette promesse nous permet de vérifier que votre souhait de nous soutenir a bien été réalisé.

QUOTA APPRENTISSAGE y compris CSA*

→ Vous n'avez pas d'apprenti :

Complétez la partie versements aux écoles, en remplissant la case QUOTA (-CSA) et en indiquant les coordonnées du CFA.

→ Vous avez un apprenti :

1. Complétez les coordonnées du CFA
 2. Précisez le diplôme préparé par votre apprenti (dans la case réservée aux coordonnées du CFA)
 3. Remplissez la partie réservée aux apprentis présents au 31/12/2018
- Coordonnées du CFA : AGESUP ÉVRY - CFA EVE
N° UAI : 0912119J
48, cours Blaise Pascal - 91025 ÉVRY Cedex
MENTION DU DESTINATAIRE
Université d'Évry

* pour les entreprises de plus de 250 salariés ayant moins de 5% d'alternants parmi leur effectif.

RÉALISATIONS

C'est grâce à vous !

- Acquisitions de serveurs, tablettes et imprimantes 3D
- Achats de matériaux bruts pour usinage
- Création d'une salle de travaux pratiques

- Acquisitions de nouveaux vidéoprojecteurs tactiles et sonorisation de salles
- Achats d'ouvrages pédagogiques



université
PARIS-SACLAY

www.univ-evry.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

